



NOTRE-DAME-DE-MONTAUBAN
 555 AVENUE DES LOISIRS
 NOTRE-DAME-DE-MONTAUBAN
 G0X 1W0
 Téléphone: (418) 336-2640
 Télécopieur: (418) 336-2353

Demande de permis

Demande débutée le:	<input type="text"/>	Demande complétée le:	<input type="text"/>	No demande	<input type="text"/>
Saisie par:	<input type="text"/>				
Type de permis:	Renouvellement - Résidence tourisme				
Nature:	<input type="text"/>				

Identification

Propriétaire	Demandeur
Nom: <input type="text"/>	Nom: <input type="text"/>
Adresse: <input type="text"/>	Adresse: <input type="text"/>
Ville: <input type="text"/>	Ville: <input type="text"/>
Code postal: <input type="text"/>	Code postal: <input type="text"/>
Téléphone: <input type="text"/>	Téléphone: <input type="text"/>

Emplacement

Matricule: <input type="text"/>	Code d'utilisation: <input type="text"/>
Adresse: <input type="text"/>	Code d'utilisation projetée: <input type="text"/>
Zones: <input type="text"/>	Frontage: <input type="text"/>
Lot distinct: <input type="checkbox"/>	Profondeur: <input type="text"/>
	Superficie: <input type="text"/>
	Nombre de logements: <input type="text"/>
Code de zonage: <input type="text"/>	Année construction: <input type="text"/>
Secteur d'inspection: <input type="text"/>	Nombre d'étages: <input type="text"/>
Service: <input type="text"/>	Aire de plancher m ² : <input type="text"/>
Cadastre: <input type="text"/>	Nombre d'unités touchées: <input type="text"/>

Travaux

Exécutant des travaux	Responsable
Nom: <input type="text"/>	Nom: <input type="text"/>
Adresse: <input type="text"/>	Tél.: <input type="text"/>
Ville: <input type="text"/>	
Code postal: <input type="text"/>	
Tél.: <input type="text"/>	Date début des travaux: <input type="text"/>
Télec.: <input type="text"/>	Date prévue fin des travaux: <input type="text"/>
No RBQ: <input type="text"/>	Date fin des travaux: <input type="text"/>
No NEQ: <input type="text"/>	Valeur des travaux: <input type="text"/>

Documents requis	Reçu	Date réception
AVIS DE CONFORMITÉ CITQ ÉMIS PAR LA MUNICIPALITÉ	<input type="checkbox"/>	
COPIE DU CONTRAT DE LOCATION	<input type="checkbox"/>	
FORMULAIRE D'ENGAGEMENT SIGNÉ	<input type="checkbox"/>	
PREUVE D'ASSURANCE RESPONSABILITÉ CIVILE DE 2 000 000 \$ PAR ÉVÉNEMENT	<input type="checkbox"/>	
PREUVE D'ENREGISTREMENT CITQ	<input type="checkbox"/>	
RAPPORT DU SERVICE INCENDIE	<input type="checkbox"/>	

Description des travaux

Signature du demandeur

Signature du demandeur _____ Date: _____



FORMULAIRE D'ENGAGEMENT HÉBERGEMENT LOCATIF

Je, soussigné(e), _____, propriétaire de l'immeuble sis au _____, lot numéro _____ du cadastre du Québec à Notre-Dame-de-Montauban, m'engage formellement à ce qui suit en ce qui concerne l'exploitation d'une résidence de tourisme à cet immeuble.

CONDITIONS

La résidence de tourisme sera exploitée de manière à assurer la quiétude du voisinage et une cohabitation harmonieuse des usages, en respectant les conditions suivantes :

- Je m'engage à m'enregistrer conformément à la loi sur l'hébergement touristique et à tout règlement adopté en vertu de cette Loi avant le début de l'exercice de mon usage conditionnel de résidence de tourisme;
- Je m'engage à informer ma clientèle des dispositions relatives aux nuisances, à la paix et au bon ordre, apparaissant au *Règlement harmonisé sur la sécurité publique et la protection des personnes et des propriétés 2019-368* de la Municipalité en vigueur au moment de la demande et à les inclure dans mes contrats de location;
- Je m'engage à laver les embarcations mis à la disposition des usagers;
- En tout temps lorsque ma résidence est louée, une personne responsable doit s'assurer du respect de la réglementation municipale par les locataires et doit pouvoir être rejointe par la Municipalité dans un délai de 24 heures. Elle doit notamment s'assurer que les conditions suivantes soient respectées :
 - que le nombre maximal de personnes dans l'unité d'habitation, établi en fonction de la capacité de l'installation septique, soit respecté;
 - que les occupants ne causent pas de bruit excessif, de lumière ou des odeurs désagréables ou nauséabondes pouvant troubler la quiétude, le bien-être ou la paix du voisinage (avant 7 h 00 et après 23 h 00);
 - que la réglementation municipale en vigueur soit respectée (nuisances, animaux, feux en plein air et tout autre règlement pouvant trouver application).
- Une roulotte, un motorisé, une yourte, un dôme, une tente ou un autre équipement ou construction de ce genre installé sur le même terrain de la résidence de tourisme ne peut être exploité comme un usage de résidence de tourisme.

À défaut de respecter les conditions prévues au présent formulaire, je comprends que la Municipalité pourra, en tout temps, prendre les mesures nécessaires afin de faire respecter la réglementation en vigueur sur son territoire.

SIGNATURE

Signature du propriétaire

Date

Signature du
fonctionnaire désigné

Date